

Image not found or type unknown



# Transmission avec réserve d'usufruit à un enfant mineur

Par **majorette**, le **07/09/2015** à **16:22**

Pour préparer ma succession , est-il possible que je donne à mes trois enfants la nue-propriété de mon bien immobilier tout en en conservant l'usufruit, sachant que mon dernier enfant n'est pas encore majeur ?

(nb j'ai 47 ans)

Merci de votre attention